



Mémoire d'Auschwitz ASBL

Rue aux Laines, 17 boîte 50 –
1000 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 512 79 98

www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Libre, oui, mais... Le difficile retour des rescapés des camps

Sarah Timperman

Mémoire d'Auschwitz ASBL

Décembre 2020

Tandis que la plupart des Belges vivent dans la joie de la libération depuis le mois de septembre 1944, de nombreuses familles sont toujours dans l'attente de nouvelles ou du retour d'un proche déporté. Durant les premiers mois de l'année 1945, le mot d'ordre est le rapatriement qui se déroule sous l'égide d'institutions nationales, comme le Commissariat belge au rapatriement ou d'organisations internationales, comme l'UNRRA (United Nations Relief and Rehabilitation Administration). À la libération des camps, les Alliés se trouvent face à une situation d'urgence sanitaire d'une ampleur inédite. Si les premiers retours commencent en avril 1945, certains déportés mettront des semaines à regagner leur pays¹.



Un convoi de rapatriement quitte Buchenwald, s.d. © Gedenkstätte Buchenwald

¹ Intervention au webinaire organisé par la Cellule Démocratie ou Barbarie le 27 janvier 2020 dans le cadre de la Journée de commémoration des victimes de la Shoah.

Une situation sanitaire catastrophique dans les camps libérés

À la fin du mois de juillet 1944, Majdanek est le premier grand camp libéré par les Soviétiques qui y découvrent les fours crématoires, les fosses communes ainsi que les monceaux de vêtements et valises ayant appartenu aux victimes juives exterminées. Cependant, le camp a été évacué de ses détenus quelques jours auparavant, tout comme Auschwitz le sera — le 18 janvier 1945 — devant l'arrivée imminente de l'Armée rouge. Après avoir vaincu une faible résistance allemande, les éclaireurs soviétiques pénètrent le 27 janvier 1945 dans le complexe concentrationnaire d'Auschwitz-Birkenau qui semble désert. Ce n'est que progressivement qu'ils découvrent des détenus moribonds, terrés dans leurs baraquements. Ils sont environ sept mille malades à avoir été laissés sur place par les SS, car jugés inaptes à marcher. Pendant neuf jours, ils sont restés sans nourriture, sans chauffage ni soins.

Dans les jours qui suivent la découverte du camp, la mortalité reste très élevée malgré les premiers soins prodigués par les médecins et les infirmiers de l'armée soviétique qui dresse rapidement deux hôpitaux de campagne. Parallèlement, la Croix-Rouge polonaise d'Oswiecim et des environs apporte elle aussi une première aide aux survivants. Un hôpital de la Croix-Rouge, dirigé par un médecin venu de Varsovie, est créé dans le camp principal d'Auschwitz I au début du mois de février. Près de cinq mille ex-prisonniers, pour la plupart juifs, sont pris en charge dans ces hôpitaux².

Quelques semaines plus tard, c'est à l'ouest que les Alliés pénètrent dans les camps. Ohrdruf — un commando dépendant de Buchenwald — est le premier camp découvert par les Américains le 5 avril 1945. Quelques jours plus tard, le 11 avril, ils atteignent Buchenwald et d'autres sous-camps comme Nordhausen. Les troupes britanniques, quant à elles, entrent dans le camp de Bergen-Belsen le 15 avril. Elles y découvrent un véritable mouiroir. Dans tous les camps ouverts par les Alliés, les soldats font face à une situation sanitaire dramatique. Des cadavres jonchent le sol, des prisonniers squelettiques errent dans les allées des camps ou se meurent dans leurs baraquements. La plupart des unités médicales n'arrivent que quelques jours après la libération. Dans la mesure où ils n'avaient pas prévu de libérer des camps, les Alliés n'avaient prévu aucune unité spéciale pour la prise en charge des personnes libérées et n'étaient en aucune manière préparés à soigner des survivants d'un autre monde. Les premiers secours sont donc improvisés, des structures de soin sommaire sont organisées. Mais la mortalité reste très importante : les épidémies, la distribution d'une nourriture inadaptée ou trop abondante, les séquelles des mauvais traitements subis ou de la malnutrition causent de nombreux décès. À Bergen-Belsen, dans les semaines qui suivent l'entrée des Britanniques, quatorze mille décès sont enregistrés. Afin d'endiguer les épidémies de



Unité « thyphus » à l'infirmerie de Dachau, s.d.
© United States Holocaust Memorial Museum

La plupart des unités médicales n'arrivent que quelques jours après la libération. Dans la mesure où ils n'avaient pas prévu de libérer des camps, les Alliés n'avaient prévu aucune unité spéciale pour la prise en charge des personnes libérées et n'étaient en aucune manière préparés à soigner des survivants d'un autre monde. Les premiers secours sont donc improvisés, des structures de soin sommaire sont organisées. Mais la mortalité reste très importante : les épidémies, la distribution d'une nourriture inadaptée ou trop abondante, les séquelles des mauvais traitements subis ou de la malnutrition causent de nombreux décès. À Bergen-Belsen, dans les semaines qui suivent l'entrée des Britanniques, quatorze mille décès sont enregistrés. Afin d'endiguer les épidémies de

² Voir le site internet du Musée d'Auschwitz : <http://auschwitz.org/en/history/liberation/first-help>

typhus et de tuberculose qui sont particulièrement meurtrières, les équipes médicales désinfectent au DDT et vaccinent les détenus. Pratiquement tous les camps doivent être mis en quarantaine³.

L'attente avant le rapatriement

De nombreux détenus resteront hospitalisés durant plusieurs semaines, leur état ne leur permettant pas d'envisager un rapatriement. Pour les autres qui voudraient quitter au plus vite les lieux de leur détention commence une période d'attente souvent trop longue. En effet, dans un premier temps, le souci du commandement allié est de maintenir les déportés sur place. Pour des raisons de quarantaine, mais également en raison des opérations militaires toujours en cours. La priorité du rapatriement est donnée aux prisonniers de guerre libérés, après seulement viendrait l'évacuation des civils parmi lesquels figurent les déportés. En outre, les Alliés ne disposent pas des moyens de transport nécessaires pour organiser le retour.

Avec la découverte des camps de concentration et la situation sanitaire des déportés, cet ordre de priorité va évoluer et la nouvelle politique sera d'accélérer au maximum les rapatriements. Ceux-ci sont l'affaire exclusivement du SHAEF⁴, le Commandement allié secondé dans cette tâche par l'UNRRA, l'Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction. L'UNRRA prend en charge tous ceux qui, à un titre ou à un autre, se trouvent éloignés de leur pays d'origine et sont désignés comme « Displaced persons ».

Dans un premier temps, les déportés libérés sont rassemblés dans des centres où, en vue de leur rapatriement, ils sont recensés. Ils reçoivent une carte d'enregistrement (« AEF DP Registration Record ») sur laquelle, outre les données d'usage, se trouvent des informations à caractère médical. Les centres de rassemblement sont établis dans d'anciennes bases militaires, d'anciens camps de prisonniers de guerre ou des zones d'entraînement désaffectées. Même des camps de concentration comme Bergen-Belsen ou Dachau sont transformés en « camps pour personnes déplacées ». Les Alliés ont toute autorité dans ces camps et les relations entre autorités militaires et anciens détenus sont parfois tendues. Les déportés n'acceptent pas, au nom des souffrances endurées, de se plier à une telle discipline et reprochent aux Alliés de ne pas faire tout leur possible pour accélérer le rapatriement.

³ Sur la libération des camps en général, voir Marie-Anne Matard-Bonucci et Édouard Lynch (dir.), *La libération des camps et le retour des déportés*, Bruxelles, Complexe, 1999 ; Annette Wieviorka, *1945. La découverte*, Paris, Points, 2016, et le site du Mémorial de la Shoah, *Les libérations des camps et le retour des déportés* : <http://liberation-camps.memorialdelashoah.org/index.html>

⁴ Le SHAEF : *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force* – Quartier général des forces alliées.

Les multiples chemins du retour

Les rapatriements s'étirent de la fin du mois d'avril jusqu'au mois d'août 1945. Il n'est pas possible d'établir un seul scénario de retour. Il faudrait prendre chaque déporté, chaque petit groupe de déportés et examiner les chemins de leur rapatriement au cas par cas. Néanmoins, on peut distinguer les retours collectifs pour les déportés se trouvant dans les grands camps des retours individuels pour ceux qui étaient dans des petits commandos ou qui se sont retrouvés isolés.

La plupart des retours collectifs sont surtout organisés par les Alliés. Généralement, les déportés sont rassemblés par nationalité puis répartis suivant les différents moyens de transport : camions, avions, trains, bateaux. Les avions sont plus rares et surtout réservés aux plus faibles. Les convois de retour traversent toute l'Allemagne, les arrêts sont fréquents pour prendre en route d'autres rapatriés qui se trouvent dans des centres d'accueil. Les retours individuels quant à eux se font en général en dehors des canaux officiels. Un certain nombre d'anciens détenus sont « dans la nature », cachés dans des maisons des villages abandonnés ou dans les bois après s'être échappés au moment des évacuations. Au gré des circonstances et des rencontres, ils se rassemblent ou s'agrègent à des groupes de prisonniers de guerre qui rentrent par camions ou voitures.

Mentionnons également le retour de nombreuses déportées de Ravensbrück via le Danemark et la Suède. Prises en charge par la Croix-Rouge suédoise, elles sont près de quinze mille femmes à passer plusieurs semaines de convalescence en Suède avant d'être rapatriées dans leur pays.

Enfin, pour ceux qui se trouvent dans la zone soviétique c'est-à-dire ceux libérés à Auschwitz ou qui se sont échappés lors de l'évacuation du camp, le rapatriement est particulièrement long. Leur retour consiste d'abord en un long périple de plusieurs semaines à travers l'Europe de l'Est en faisant des étapes dans les villes polonaises et soviétiques. Le point de regroupement de tous ces déportés est à Odessa d'où s'effectuent tous les départs à partir du port. Les premiers déportés embarquent pour Marseille via la mer Noire et la Méditerranée et arrivent en France déjà au début du mois d'avril 1945. Pour les autres, il faut attendre le mois de juin 1945 pour que les Soviétiques ouvrent la ligne de démarcation qui sépare leur zone de celle des Américains et des Britanniques, permettant ainsi que le rapatriement s'effectue par voie de terre et non plus par mer.

Le Commissariat belge au rapatriement

Pour le gouvernement belge, le retour des déportés est une priorité. Il crée un Commissariat belge au rapatriement auquel il fournit d'importants moyens seulement trois semaines après le débarquement. Paul Van Zeeland, ancien Premier ministre, en prend la direction au mois de septembre 1944, ce qui témoigne de l'importance accordée à cet organisme. Le Commissariat doit organiser le rapatriement en Belgique de tous ceux qui ont été déplacés du fait de la guerre à partir du territoire belge, à savoir près de 300 000 personnes. Il s'agit des déportés des camps, mais aussi des travailleurs volontaires ou obligatoires et des prisonniers de guerre⁵.

Une première mission officielle belge du Commissariat, emmenée par Paul Van Zeeland, part pour Buchenwald deux semaines après la libération du camp. Composé d'une colonne d'une quarantaine de véhicules, le convoi se rend également à Dachau et Flossenburg et permet le rapatriement de 600 Belges : des prisonniers de guerre surtout, mais également des prisonniers politiques. Ensuite, le Commissariat enverra plus de quatre cents officiers de liaison dans les territoires occupés afin de faciliter les opérations de retour.

Ces « officiers de liaison »⁶ sont placés sous la direction du Commandement allié et ont, en réalité, un rôle subalterne, la décision du rapatriement appartenant exclusivement aux armées alliées. Néanmoins, leur présence est utile pour faire pression pour accélérer le retour des déportés belges, pour aider à leur identification et pour informer le Commissariat de leur présence. Ils visitent systématiquement tous les camps, prisons, hôpitaux dans le but de recueillir un maximum de données concernant les Belges à rapatrier ou portés disparus. Lorsqu'il localise une personne à rapatrier, l'agent de liaison en informe le Commissariat afin que celui-ci rassure la famille sur l'état de santé du déporté et sur les prévisions concernant son retour en Belgique. Les officiers de liaison basent aussi leurs recherches sur des demandes familiales, en fonction des informations qu'on leur fournit. Ils se rendent sur les lieux où le déporté a été vu la dernière fois et tentent de retracer ensuite son parcours. Ils doivent aussi enquêter pour apporter d'éventuelles preuves de décès.

Le retour en Belgique se fait la plupart du temps en train, en groupe accompagné, de 400 à 900 personnes. Si nécessaire, des camions voire des avions sont utilisés à cet effet (seuls 5 % des déportés belges sont rentrés par avion). Le responsable du transport conserve les cartes d'enregistrement – seule pièce d'identité du déporté – et les remet en Belgique au chef du centre de rassemblement de destination. Une fois rentré chez lui, le rapatrié doit se présenter à la maison communale. Grâce à la petite « DP Index Card » qui est jointe à sa carte d'enregistrement, il peut de nouveau obtenir des documents d'identité ainsi que des timbres de rationnement. Des mesures officielles d'aide aux rapatriés sont prises telles que la gratuité des soins médicaux, la prise en charge par l'État de séjours en sanatorium ou les suppléments de rationnement de charbon, d'aliments. Mais si le Commissariat belge au rapatriement s'acquitte avec efficacité de l'accueil des déportés, aucune disposition spécifique n'est prise à l'égard des Juifs déportés. Or la plupart d'entre eux sont démunis, isolés, sans travail et leur état physique et psychique est catastrophique. La communauté juive va dès lors s'organiser et se substituer à l'État⁷.

⁵ Voir Pieter Lagrou, « Le retour des survivants des camps de concentration aux Pays-Bas et en Belgique : de l'ostracisme à l'héroïsation » dans Marie-Anne Matard-Bonucci, *op. cit.*, p. 250-269.

⁶ Voir Patrick Nefors, « Les officiers de liaison belges et les missions de rapatriement » dans *Jours de guerre. Jours de Londres*, Bruxelles, Dexia, 2000, p. 285-313 ; « Les officiers de liaison et de recherche dans les anciens territoires occupés » dans *Archidoc News* (Périodique du service archives et documentation de la Direction générale Victimes de la Guerre), S.P.F. Sécurité sociale, n° 4, mars 2010, p. 2-4.

⁷ Voir Catherine Massange, *Bâtir le lendemain. L'Aide aux Israélites victimes de la guerre et le Service social juif de 1944 à nos jours*, Bruxelles, Didier Devillez Éditeur, 2002.

Malgré l'instabilité politique du pays et une certaine improvisation, l'opération belge de rapatriement est un succès qui permet le retour rapide de milliers de Belges retenus en Allemagne. Un bilan intermédiaire du rapatriement établi vers la mi-juin 1945 indique que depuis la fin du mois d'avril, 4 000 à 5 000 rapatriés par jour sont rentrés au pays, dont 7 000 survivants des camps de concentration⁸. Au mois d'août 1945, moins de 3 % attendent encore leur rapatriement pour des raisons diverses. Toutefois, pour les déportés, la fin de la guerre ne signifie pas la fin de leurs souffrances. Après l'expérience de la déportation, retourner à une vie normale est une épreuve difficile. Les survivants garderont longtemps des séquelles de leur vécu concentrationnaire.



Rapatriement de déportés belges par train, juin 1945 © Cegesoma



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

⁸ Pieter Lagrou, *Mémoires patriotiques et Occupation nazie*, Bruxelles, Complexe, 2003, p. 98.